

Raymond Douville

PIERRE MORAN



*Premier ancêtre canadien des familles
Grimard, Douville, Rompré, Dusablon
et d'une branche des familles
Périgny et L'Ecuyer*

ÉDITIONS DU BIEN PUBLIC

OUVRAGES PUBLIÉS SOUS LES AUSPICES DES
AMIS DE L'HISTOIRE DE LA PÉRADE

COLLECTION « NOTRE PASSÉ »

Cahier No 1 — *Sainte-Anne-de-la-Pérade*, par Mgr Albert Tessier.

Cahier No 2 — *Scouvenirs d'une institutrice*, par Vénérande D.-Veillet.

Cahier No 3 — *Figures politiques de La Pérade*, par Raymond Douville.

Cahier No 4 — *Mgr Laflèche, missionnaire dans l'Ouest*, par Mgr Albert Tessier.

Cahier No 5 — *Un grand éducateur: Mgr Irénée Douville*, par P.-H. et R. Leboeuf.

Cahier No 6 — *Souvenirs du Rapide-Nord* — Vol I, « Au temps de ma jeunesse; »

Cahier No 7 — Vol. II, « Les occupations familiales ». par Vénérande D.-Veillet.

À paraître

Nos vieilles maisons et leur histoire, par Jean-Claude Lizé.

Père Hilaire de la Pérade, capucin. par le Dr Marcel Lapointe.

Les Eglises de Sainte-Anne, par Albert Giroux.

Chaque brochure, illustrée: un dollar cinquante.

COLLECTION « NOS VIEILLES FAMILLES »

Cahier No 1 — *Narcisse Gervais et sa famille*, par Joseph Gervais.

Cahier No 2 —

Pierre Moran, ancêtre des familles Douville, Grimart, Rompré, Dusablon, Périgny.

Chaque brochure, illustrée: deux dollars.

P. S. — D'autres brochures sont en préparation dans les deux séries.

Dépôt légal - 4e trimestre 1973
Bibliothèque Nationale du Québec.

Couverture: — Vue de Triouleyre (Haute-Loire)
village natal de Pierre Moran.

PIERRE MORAN x

Les familles Grimard, Douville, Rompré, Dusablon, ✓
Périgny et L'Ecuyer ont pour ancêtre commun Pierre x x x
Moran, venu de la province de l'Auvergne. Les deux
premières par les fils; les quatre autres par les filles.
Par le jeu des circonstances dont nous donnerons l'ex-
plication plus loin, ce nom Moran (ou Mauran), encore
pourtant bien répandu chez nous par d'autres lignées,
est éliminé directement de notre propre famille. Il se
perpétue uniquement par d'autres sources.

L'émigration en Nouvelle-France au dix-septième
siècle des colons et des soldats a été la source de ces
caprices dans la diversité des noms, créés ici et pour
nous. L'habitude s'est établie rapidement que seul le
fils aîné, principalement dans les familles nombreuses,
conservait le nom patronymique. Les autres adoptaient
des surnoms évocateurs soit d'un bourg de leur provin-
ce d'origine, soit d'un endroit géographique, par senti-
mentalité et parfois uniquement par fantaisie, comme ce
fut le cas pour plusieurs soldats qui ont conservé les sur-
noms dont on les avait affublés dans leur régiment.

Quant à Pierre Moran, il conserva son véritable nom ✓
jusqu'à la fin. Son fils aîné, prénommé également Pier-
re, devait en hériter. Trafiquant de fourrures, il mourut
célibataire, sans qu'on sache exactement où, quand et
comment. Quand sa famille se rendit à l'évidence, ses
frères cadets avaient déjà adopté les surnoms qui devaient
par la suite être ceux de leurs descendants en ligne mascu-
line, soit Grimart (devenu Grimard) et Douville. ✓

✓ C'est dans le petit bourg de Triouleyre, près de Saint-Jean d'Aubrigoux, à l'extrême nord du département de la Haute-Loire, en Auvergne, que naquit vers 1650 Pierre Moran. Grâce à son contrat de mariage dont nous parlerons plus loin, nous savons que son père avait nom Jacques Moran et sa mère Marie Jouvé (ou Joubé).

Par divers aspects, dont le climat, la végétation, la conformation géographique, les plaines et les montagnes, le Massif central, en particulier la Basse-Auvergne dont fait partie la Haute-Loire, est la région de la France qui ressemble le plus au Québec. Rudes hivers: neiges, tempêtes et froid. L'été se partage la pluie et le temps serein, et les fermiers de là-bas comme les nôtres doivent se soumettre à ses caprices.

✓ Le petit bourg de Triouleyre était, semble-t-il, assez pauvre. Ses habitants vivaient sur un lopin de terre et il n'offrait aucune perspective d'avenir pour la jeunesse. A peine âgé de vingt-cinq ans, Pierre Moran décide d'émigrer en Nouvelle-France, imitant en cela l'exemple de plusieurs compatriotes et parents de son entourage. Car l'Auvergne a fourni à la Nouvelle-France sa large part d'émigrés. Des recherches nous ont permis d'en déceler plus de deux cents et de faire une curieuse observation. Un grand nombre venait de la même région et ici ils ont fait groupe. Un secteur de Charlesbourg, près de Québec, a longtemps porté le nom de « Petite Auvergne ». D'autres se groupèrent à la Prairie-de-la-Madeleine (aujourd'hui Laprairie tout court), près de Montréal. Et enfin la seigneurie de Batiscan en accueillit un certain nombre, dont Pierre Moran.

✓ Quelles raisons ont pu inciter ces groupes de jeunes Auvergnats à venir s'établir chez nous ? Bien peu étaient soldats et n'étaient donc pas envoyés de force dans une colonie lointaine. Située au centre de la France, loin des ports d'embarquement, l'Auvergne ne jouissait pas de toutes les facilités d'émigration dont pouvaient béné-

ficier, par la propagande directe et l'appel de lieux inconnus, les provinces que baigne l'Atlantique, comme la Normandie, le Poitou, le Perche ou la Saintonge.

L'explication la plus plausible est l'exemple donné par les missionnaires auvergnats en Nouvelle-France. Déjà Jean-François Regis (canonisé par la suite), grand apôtre de cette région, stimulé lui-même par des exemples antérieurs, avait demandé à ses supérieurs l'autorisation de se rendre comme missionnaire en Canada. Son état de santé ne lui permit pas de réaliser ce rêve. Il mourut d'ailleurs en 1640, à quarante-trois ans. Mais d'autres missionnaires auvergnats vinrent par la suite évangéliser les Indiens du Canada et leur travail d'apostolat fut bientôt connu dans leur pays d'origine, surtout après la mort tragique de quelques-uns, comme Noël Chabanel, Léonard Garreau, etc. Cette opinion de la propagande jésuite se justifie du fait que certains de ces jeunes vinrent chez nous d'abord comme domestiques des missionnaires.

C'est ainsi que, peu à peu, la Nouvelle-France se faisait connaître là-bas et le désir d'émigration vers ce pays neuf se précisait d'année en année. L'un après l'autre des jeunes tentaient l'aventure. Aussi l'écrivain Maurice Prax a-t-il pu écrire il y a quelques années: « L'Auvergne est partout, et ce n'est pas le hasard qui fait que des hommes d'Auvergne courent partout par le monde. La race auvergnate ne craint ni l'effort, ni le risque, ni l'aventure, ni le dur labeur, ni l'exil ». Cette appréciation s'applique admirablement bien aux Auvergnats venus en Canada dès les débuts de la colonie. Pays étranger, rude, sauvage, et peu connu à cette époque dans la lointaine Auvergne laquelle, comme nous l'avons noté plus haut, s'en approche tellement surtout par le climat.

Chacun des trois groupements dont nous avons parlé avait un chef, un compatriote. A la Petite Auvergne, c'était le père jésuite Guillaume Mathieu; à Laprairie, Ma-

X thieu Faye, émigré avec plusieurs parents et proches
X amis; à Batiscan, ce fut Damien Quatresols, suivi d'abord
X par les frères et cousins Caron. Nous pouvons supposer,
X même si nous n'en avons pas de preuve directe, que Pierre
X Moran, qui choisit de s'établir à Batiscan, était appa-
renté à Damien Quatresols. Ce dernier est présent à son
mariage et à presque toutes les transactions notariales de
Pierre Moran.

Le centre de l'émigration semble avoir été la paroisse de Saint-Jean-d'Aubrigoux, non loin du célèbre monastère de La-Chaise-Dieu. Aussi la plupart des émigrés venaient du voisinage immédiat: Craponne, Vive-rols, La-Chapelle, Sembadel, Meyderolles, etc. Pierre Moran semble être le seul natif du petit bourg de Triouleyre.

Pierre Moran à Batiscan

La première mention officielle que nous trouvons de la présence en Nouvelle-France de Pierre Moran est l'achat d'une concession de terre à Batiscan le 11 octobre 1677. Ce jour-là il faisait l'acquisition de la propriété de X Pierre Tousignan et de Marie-Madeleine Philippe, son épouse. Le texte de l'acte notarié fournit cette précision: « Une concession sise à Batiscan, de deux arpents de front sur quarante de profondeur, avec les bâtiments et appartenances et dépendances, tenant du côté du nord-est à Pierre Cailla, du sorouet à Pierre Retour, du sud par un grand chemin de trente pieds qui va le long du fleuve Saint-Laurent ». Cette concession avait été originellement accordée le 20 mars 1666, au début de la X colonisation de la seigneurie de Batiscan, à Charles Dutau X par le père Frémin. En 1674 Dutau l'avait cédée à son X beau-frère Michel LeMay lequel, lors de son départ pour aller s'établir à Lotbinière, l'avait vendue à Pierre Tou- X signan. Cette terre était la onzième à partir de la limite est de la seigneurie, soit la rivière Champlain.

Le prix de vente à Pierre Moran fut de 650 livres, « que le dit acheteur promet payer aud. vendeur en bon castor au prix courant. . . » Un codicille au contrat signale que le paiement a été fait dès le lendemain, 12 octobre, en la maison de François Chorel sieur de St-Romain, à Champlain, en présence de Pierre Artaut sieur de La Tour et de Jean Desrosiers sieur du Tremble.

Ce petit détail laisse supposer que Moran aurait un certain temps fait la traite des fourrures. Car nous doutons fort qu'il aurait pu, dès son arrivée au pays, payer comptant une somme de 650 livres, même et surtout en peaux de castor. Et comme le paiement a été complété en la maison François Chorel, intéressé sur une haute échelle dans la traite et qui recrutait des voyageurs pour les pays-d'en-haut, il est possible que Pierre Moran ait été à son service pendant un certain temps. Pour appuyer cette possibilité, disons que François Chorel, bien que se disant de Lyon comme il l'affirme dans son contrat de mariage le 27 novembre 1663 avec Marie-Anne Aubuchon, était lui aussi de lignée auvergnate, d'une famille originaire de Saint-Romain-en-Jarez, d'où le surnom de « sieur de Saint-Romain » qu'il adopta, selon l'habitude de l'époque. Il se peut même qu'il y soit né. De toute façon il semble bien qu'il s'est intéressé au sort de Pierre Moran lors de l'arrivée de ce dernier.

Son mariage

Un peu plus d'un mois après l'acquisition de sa concession, Pierre Moran se maria. Le 23 novembre il passait son contrat de mariage, devant le notaire Antoine Adhémar, avec Marie-Madeleine Grimart, unique enfant de Jean Grimart et de Christine Reynier, née au Cap-de-la-Madeleine en 1663, donc âgée d'à peine quatorze ans à son mariage. Jean Grimart possédait depuis 1667 une concession de terre située à peu près au centre de la seigneurie de Batiscan, et c'est à son domicile que le

X | contrat fut rédigé et signé, en présence des principaux colons de l'endroit. Pour le futur époux, c'était son compatriote Damien Quatresols, Pierre Contant, Julien Rivard, Louis Guillet, Pierre Lafond et Pierre Rivard. Pour l'épouse, outre ses père et mère, le contrat indique sa grand-mère Anne Perrin, veuve d'Hélie Grimart père, son oncle également appelé Hélie, François Duclos et Mathieu Rouillart, les deux voisins de Jean Grimart, ainsi que Nicolas Rivard. Enfin les deux témoins requis par le notaire, Nicolas Duclos et Louis Baron. Détail à noter: seul le témoin Nicolas Duclos signe au contrat avec le notaire. Les autres font simplement leur croix d'illettrés. Pourtant dans d'autres actes on peut voir la signature de quelques-uns dont Jean Grimart, Damien Quatresols, Louis Guillet et Pierre Rivard.

Nous ignorons la date de la célébration religieuse du mariage, les registres paroissiaux de cette époque ayant été perdus. Le notaire note simplement qu'elle aura lieu « le plus tôt que faire se pourra ». D'après le contrat, Jean Grimart et son épouse s'engagent à garder chez eux les futurs époux et les nourrir gratuitement pendant six mois, soit jusqu'au printemps suivant. De plus ils leur donnent une vache « à choisir sur trois qu'ils ont de présent », et dans deux ans ils leur fourniront « une paire de boeufs de service domptés ». Enfin, comme la future est fille unique, le père et la mère spécifient qu'elle héritera de « tous leurs biens meubles et immeubles qui se trouveront leur appartenir au jour du trépas du dernier mourant des dits donateurs ».

Il ne restait plus à Pierre Moran qu'à travailler. C'est ce qu'il fit jusqu'à sa mort en 1729, soit pendant plus d'un demi-siècle. Le recensement de 1681 donne à son endroit les statistiques suivantes: Pierre Moran, 30 ans; Marie-Madeleine Grimart, sa femme, 18 ans; Marie, leur fille, un an, un fusil, deux boeufs et dix arpents de terre en valeur.

Le recensement de 1681

Pour bien nous situer dans l'atmosphère de l'époque où Pierre Moran commençait sa vie canadienne, il faut dire un mot de ce recensement général des habitants de la colonie de 1681. Ce qui nous permet de faire connaissance avec ses nouveaux concitoyens de cette seigneurie de Batiscan.

Accordée aux pères Jésuites dès 1639, les premiers colons sédentaires n'y arrivèrent qu'en 1666, servant plutôt auparavant d'avant-poste de la traite des fourrures avec les Indiens. Elle ne fut pas lente à se peupler de colons venus du Cap-de-la-Madeleine et de Champlain. Bien avant 1681, toutes les concessions de terre avaient été accordées. En moins de dix ans Batiscan était devenue une des seigneuries les plus solides et les plus florissantes de la colonie. Evidemment plusieurs de ces colons étaient de grands voyageurs vers les pays-d'en-haut et ont longuement conservé cette réputation. Les fils de Pierre Moran, comme on le verra, furent du nombre de ces hardis aventuriers.

Selon le document officiel, la liste des habitants de Batiscan en 1681 s'établit de cette façon, sur toute la largeur de la seigneurie, à partir de la rivière Champlain jusqu'à la rivière Batiscan. Les colons sont cités dans cet ordre.

François Fafart, 49 ans; Marie Richard, sa femme, 50 ans; enfants: Jean 24, François 22; Joseph 21, Jeanne 17, Pierre 14, Louis 11, Marie 8; 1 fusil, 4 bêtes à cornes, 20 arpents en valeur.

Jacques Marchant, 45 ans; Françoise Capelle sa femme, 53 ans; enfants: Jacques 29, Marie 27, François 24, Madeleine 20, Françoise 17, Alexis 13; 3 fusils, 6 bêtes à cornes, 30 arpents en valeur.

† Antoine Trottier Sr des Ruisseaux, 42 ans; Catherine Lefebvre, sa femme, 33 ans; enfants: Joseph 13, Michel 10, Pierre 8, Noël 7, François 5, Marie 3, Antoine 1; Elizabeth, servante, 14; 2 fusils, 30 bêtes à cornes, 100 arpents en valeur.

† Michel Fiset, 36 ans; 12 arpents en valeur.

† François Cusson, 40 ans; Marguerite Poignet-Beauregard sa femme, 41 ans; enfants: Marie 9, Suzanne 5, Michel 2, Anne 6 mois.

† Antoine Roy, tonnelier, 45 ans; Marie Major sa femme, 41 ans; Pierre, leur fils, 12; 2 bêtes à cornes, 5 arpents en valeur.

† Alexandre Tinchenet, 50 ans; Marie Bouillon sa femme, 40 ans; enfants: Jean 12, Pierre 10, Joseph 5, Vincent 2; 1 fusil, 2 bêtes à cornes, 6 arpents en valeur.

† Pierre de Lafond, 26 ans; Marie-Mad. Rivard sa femme, 26 ans; Pierre leur fils, 1½; 3 bêtes à cornes, 10 arpents en valeur.

† Pierre Retour, 44 ans; 8 arpents en valeur.

†† Pierre Moran, 30 ans; Marie-Madeleine Grimart sa femme, 18 ans; Marie, leur fille, 1 an; 1 fusil, 2 boeufs, 10 arpents en valeur.

ancêtres
270 et 271
M 5-10-1671 à
2 subsé
descendants:-
Joz. Maurault
+ Bise Vignard
nos 32-33
M 17579 Richer

† Pierre Richer, 34 ans; Dorothee Brassard sa femme, 24 ans; enfants: Catherine 7, Marie 5, Pierre 2; 1 fusil, 8 arpents en valeur.

† Felix Thunay, chirurgien, 50 ans; Elizabeth Lefebvre sa femme, 31 ans; enfants: Marie 9, Marguerite 6, Antoine 1½; un fusil, 3 bêtes à cornes, 8 arpents en valeur.

*abbat 471 à
ans. Dième 116??*

† Joseph de Morache, 27 ans; Jeanne Aubert sa femme, 35 ans; Pierre leur fils, 4; 1 fusil, 2 vaches, 5 arpents en valeur.

† Jean de Broyeux, 32 ans; Marguerite Dizy sa femme, 18 ans; François leur fils, 2; 1 fusil, 5 bêtes à cornes, 6 arpents en valeur.

- ✕ Michel Garnier, 30 ans; Marie Langlois sa femme, 30 ans.
- ✕ Jean Collet, 44 ans; Jeanne Deschars sa femme, 35 ans; enfants : Marguerite 12, Jeanne 8, Pierre 5; 1 fusil, 3 bêtes à cornes, 6 arpents en valeur.
- ✕ Jean de Lafond, 35 ans; Catherine Sénéchal sa femme, 32; enfants : Marie 10, Jean 7, Catherine 4, Etienne 2; 1 fusil, 2 boeufs, 6 arpents en valeur.
- ✕ Nicolas Rivard, charron, 26 ans; Elizabeth Trottier sa femme, 16 ans; Nicolas Rivard leur fils, 1 an; 1 fusil, 6 bêtes à cornes, 4 arpents en valeur.
- ✕ Claude Houssart, 65 ans; Madeleine Cousteau sa femme, 75 ans; 1 vache, 4 arpents en valeur.
- ✕ Jean Joubert, meunier, 40 ans; Madeleine Testu sa femme, 40 ans; Pierre leur fils, 11.
- ✕ Charles Lesieur, 34 ans; Françoise de Lafond sa femme, 21 ans; enfants : Charles 7, Pierre 4, Julien 18 mois; 5 bêtes à cornes, 8 arpents en valeur.
- ✕ Nicolas Pot, 40 ans; Suzanne Nepveu sa femme, 30 ans; enfants : Pierre 7, Nicolas 3, Marie 2 mois; 3 bêtes à cornes, 8 arpents en valeur.
- ✕ Pierre Gaillou, 30 ans; Marguerite Creste sa femme, 22 ans; Pierre leur fils 2 ans; 3 bêtes à cornes, 6 arpents en valeur.
- ✕ Jean Trottier, charron, 38 ans; Geneviève de Lafond sa femme, 30 ans; enfants : Marie 13, Madeleine 11, Catherine 7, Jean 5, Marguerite 3, Françoise 18 mois; 1 fusil, 3 bêtes à cornes, 10 arpents en valeur.
- ✕ Antoine Lescuyer, 33 ans; Anne Rabady sa femme 27 enfants : Marie-Anne 8, Antoine 7, Madeleine 5, Charlotte 3; 1 fusil, 5 bêtes à cornes, 10 arpents en valeur.
- ✕ François Duclos, 50 ans; Jeanne Cerisier sa femme, 40; enfants : Nicolas 14, Anne 13, Geneviève 10, Louise 8, François 6, Madeleine 5, Marguerite 2; 1 fusil, 4 bêtes à cornes, 8 arpents en valeur.
- ✕ Jean Grimart, 45 ans; Christine Reynier sa femme 36; 1 fusil, 3 bêtes à cornes, 8 arpents en valeur.

- † Mathieu Rouillart, 45 ans; Jeanne Guillet sa femme, 28 ans; enfants : Simon 9, Jacques 7, Mathieu 6, Louise 2; 3 bêtes à cornes, 15 arpents en valeur.
- † Pierre Contant, 43 ans; Louise Landri sa femme 40; Gabriel Courtois, domestique, 19 ans; 1 fusil, 6 bêtes à cornes, 18 arpents en valeur.
- † Nicolas Rivart, 60 ans; Catherine St-Per sa femme, 45 ans; enfants : Nicolas 28, Jeanne 25, Julien 24, François 22, Pierre 20, Madeleine 18, Michel 16, Jean 13, Catherine 7, Antoine 5; 4 fusils 5 bêtes à cornes, 25 arpents en valeur.
- † Pierre de Lagarde, 45 ans; Marie Chaton sa femme, 45 ans; Léon de Janais, domestique, 23; 1 fusil, 2 boeufs, 25 arpents en valeur.
- † Damien Quatresous, 36 ans; Nicole Bonnain sa femme, 36; enfants : Xavier 9, Catherine 1 mois; 1 fusil, 3 bêtes à cornes, 14 arpents en valeur.
- † Pierre Lemoine, 50 ans; Catherine Mignot sa femme, 28 ans; enfants : Marie 6, Pierre 5, François 3, Antoine 2; 1 fusil, 4 bêtes à cornes, 12 arpents en valeur.
- † Jean Crevier, 30 ans; 1 fusil, 2 boeufs, 40 arpents en valeur.
- † Robert Rivart, 43 ans; Madeleine Guillet sa femme, 31; enfants : Claude 16, Mathurin 14, Nicolas 11, Madeleine 9, Marie 7, François 4, Charlotte 18 mois; 2 fusils, 5 bêtes à cornes, 30 arpents en valeur.
- † Jean Moreau, 41 ans; Anne Guillet sa femme, 28 ans; enfants : Joseph 9, Madeleine 7, Anne 4, Marguerite 18 mois; 1 fusil, 3 bêtes à cornes, 8 arpents en valeur.
- i François Fortage, 35 ans; 1 fusil, 1 boeuf, 10 arpents en valeur.
- † François Morneau, arquebusier, 55 ans; Jean, son fils, 35 ans; Geneviève Trud sa femme 21 ans; Jean leur fils, 18 mois; 1 fusil, 3 bêtes à cornes, 6 arpents en valeur.
- † François Trottier, menuisier, 33 ans; Jeanne Hardy sa femme 35 ans; enfants: Anne 12, Jeanne 7, Geneviève 3, Marguerite 6 mois; 5 bêtes à cornes, 10 arpents en valeur.

- † Laurent Lefebvre, 50 ans; Michel Dalaux, domestique, 30; 1 fusil, 2 boeufs, 15 arpents en valeur.
- † Jean Baril, 35 ans; Marie Guillet sa femme 22 ans; enfants: Catherine 6, Louise 3, Jean 1; 1 fusil, 5 bêtes à cornes, 20 arpents en valeur.
- λ Louis Guibaut, 40 ans; Marie Lefebvre sa femme, 36 ans; enfants: Jean 10, Edmond 9, Louis 7, François 6, Marie 4, Antoine 18 mois; 1 fusil, 3 bêtes à cornes, 20 arpents en valeur.
- λ François Frigon, 31 ans; Marie Chamois sa femme, 23 enfants: Jean-François 7, Madeleine 5, Marie 3, Françoise 6 mois; 1 fusil, 5 bêtes à cornes, 7 arpents en valeur.
- † François Baribault, sabotier, 45 ans; Perrine Moreau sa femme, 46; enfants: Jean 11, Gabrielle 8, Catherine 6, Françoise 3, Pierre 5 mois; 1 fusil, 4 bêtes à cornes, 12 arpents en valeur.
- λ Jean Lariou (dit Lafontaine) 40 ans; Catherine Mongeault sa femme 20 ans; Anne leur fille 2; Madeleine, servante, 10 ans; 1 fusil, 5 bêtes à cornes, 10 arpents en valeur.
- † Louis Bercier, 50 ans; Anne Cachet sa femme, 54 ans; enfants: François 12, Jean 10, Louis 8, Jacques 6, Pierre 3; 1 fusil, 10 arpents en valeur.
- λ Pierre Quentin, 40 ans; 1 fusil, 3 arpents en valeur.
- † François Dessureaux, 50 ans; Marie Bouart sa femme 40; enfants: Catherine 6, Marie 3, Madeleine 2; 3 arpents en valeur.
- † René Chartier, 58 ans; Louise Denesple sa femme, 38; enfants: François 8, Marie 5, Madeleine 3; 1 fusil, 1 vache, 8 arpents en valeur.
- † Jean-François Desmarets (dit Lamothe), 55 ans; Anne LeJonc sa femme 62; 1 fusil, 1 vache, 15 arpents en valeur.
- × Mathurin Thibault, forgeron, 50 ans; Anne sa fille, 9 ans; 5 arpents en valeur.
- † Noël Jérémie (dit La Montagne) 45 ans; Jeanne Pelletier sa femme 45; enfants: Marie 18, Nicolas 13, Jeanne 12, François 10, Madeleine 9, Marie 8, Louis 5, Noël 3; Jacques Aubuchon 26; Catherine Jérémie 20; 1 fusil, 5 bêtes à cornes, 25 arpents en valeur.

La terre de ce dernier colon, qui d'ailleurs n'y resta pas longtemps, longeait la rivière Batiscan, limite de la seigneurie du côté ouest.

C'est ainsi que s'établissait la liste des familles de Batiscan quelques années à peine après que Pierre Moran eût décidé de s'y fixer. De ses compatriotes auvergnats il ne restait plus que son fidèle ami Damien Quatresols, à la fois marchand, colon et trafiquant de fourrures. Les autres, les Oriol et les Caron avaient décidé de s'établir ailleurs, les uns dans la région de Québec, d'autres à Laprairie. Il semble bien qu'après son mariage Pierre Moran, comme d'ailleurs bien d'autres émigrés, perdit toute relation avec son pays d'origine.

Il est assez facile de déceler, à même les registres paroissiaux et les actes notariés, les familles avec lesquelles Pierre Moran se lia d'amitié. La population, comme on l'a constaté, était assez nombreuse. Hétéroclite aussi. Mais peu à peu, par besoin de contacts personnels, d'entraide mutuelle, un esprit communautaire se formait peu à peu. Les amis les plus intimes de Moran semblent avoir été, outre Damien Quatresols bien sûr, François Duclos, les familles de Lafond, Antoine Lescuyer, Nicolas Rivard et Jean Baril. De même resta-t-il toujours intimement lié à son beau-père Jean Grimart, resté seul sur la ferme avec son épouse et qui hébergea sa pauvre mère, Anne Perrin, veuve, impotante et sans ressources, jusqu'à sa mort le 11 mars 1685.

Colon sédentaire

Pierre Moran, sans doute par tempérament, n'a pas été tenté par la vie de coureur des bois à la recherche des fourrures, comme beaucoup de ses nouveaux concitoyens. Car Batiscan, à l'époque, était reconnu comme un des foyers les plus intenses de trafiquants de fourrures et de hardis aventuriers. L'un des plus célèbres fut l'oncle de son épouse, Hélié Grimart fils, compagnon de

Radisson et de DesGroseilliers dans leurs courses à la baie d'Hudson. A peu près tous ses compatriotes auvergnats furent des coureurs des bois infatigables : Damien Quatresols, les frères et cousins Oriol et Caron comptent parmi les principaux. Plusieurs colons établis à Batiscan depuis les débuts partaient aussi chaque année, laissant le travail de la ferme à leurs femmes et à leurs enfants : Mathieu Rouillart, François Frigon, François Duclos, les Rivard, les Lafond, etc. figurent dans les contrats d'engagement.

Quant à lui, son ambition était plus modeste. Il se cramponna à sa concession qu'il agrandissait d'année en année, dans le calme du travail quotidien. Mais ses enfants plus tard ne purent résister à la tentation de l'aventure. On verra plus loin ce qui en résulta.

La vie de ce couple fut naturellement celle de tous les colons de l'époque, à Batiscan comme ailleurs. Un colon travailleur pouvait défricher et rendre cultivable au moins un arpent par année. Souvent il en faisait davantage, et on a vu que Moran pouvait, dès le recensement de 1681, déclarer dix arpents de terre en valeur là où son prédécesseur avait à peine essouché. Sans cesse il agrandissait son domaine jusqu'à devenir, si on en juge par l'inventaire de ses biens après décès, un colon à l'aise, en biens et aussi en argent. Pendant ce temps les enfants naissaient. Nous en avons dénombré onze de 1680 à 1703. Nous en ferons l'énumération plus loin en y ajoutant les commentaires appropriés, à l'aide des documents que nous avons trouvés et analysés.

Un incident

En 1690 Pierre Moran et son épouse furent involontairement mêlés à un regrettable incident qui jeta une certaine perturbation dans leur calme vie quotidienne et dans celle de leurs concitoyens. Ils avaient alors quatre enfants de 10 à 2 ans. L'incident eut pour origine la

présence à Batiscan d'une compagnie d'officiers et de soldats cantonnés, selon l'usage, chez divers habitants de l'endroit en attendant de repartir en guerre.

Quelques soldats, las d'attendre, épousèrent des filles de leurs hôtes. Ils s'occupaient à divers travaux de ferme et de défrichement. Ils se rendaient utiles comme ils le pouvaient et, en général, étaient estimés. Les officiers, eux, lorgnaient plus haut, vers les filles des seigneurs, des marchands, des citoyens qui avaient pris soin de s'adjuger un soupçon de particule nobiliaire. Le seigneur de Champlain lui-même, M. de La Touche, donna l'exemple en accordant en mariage sa fille aînée, Madeleine, à Joseph de Jordy de Cabanac, d'allure distinguée. Quant à François Chorel de Saint-Romain, quatre de ses filles épousèrent en l'espace de quatre ans des officiers qui allaient connaître de beaux succès militaires et faire entrer la croix de Saint-Louis dans leurs foyers. L'officier Jacques-François de Bourchemin se contenta d'épouser la fille d'un modeste boulanger, Elizabeth Disy dit Montplaisir, à peine âgée de quinze ans. Age de la frivolité, et d'une frivolité qui se change facilement en arrogance quand on a l'avantage de se hisser d'un coup au tout premier rang social, grâce à un élégant mariage avec un officier. C'est l'arrogance de cette sottie petite bourgeoise qui fut cause de tout.

Nous avons déjà parlé longuement de cette pénible affaire dans un article du *Cahier des Dix* (1954). Nous la résumerons ici puisque Pierre Moran et sa femme y furent directement mêlés bien malgré eux.

La scène débuta au domicile de la soeur d'Elizabeth, Marguerite, dont le mari, Jean de Broyeux, fameux coureur de bois, était en voyage. Sa maison était en réalité une auberge connue pour sa mauvaise réputation. Marguerite elle-même fut la triste héroïne d'une aventure avec l'officier de Jordy, qui valut à tous deux une sentence d'excommunication de Mgr de Saint-Vallier. Ceci

est une autre histoire, mais il suffit de la signaler pour recréer l'atmosphère dans laquelle se déroula le drame que nous voulons évoquer.

Comme avant son mariage, Elizabeth demeurait chez sa soeur qu'elle secondait dans son travail quotidien et où certainement elle avait rencontré celui qui devint son époux. Lors de l'incident que nous racontons, quelques colons et soldats étaient attablés puis, s'appêtant à partir, voulaient payer leur dû, soit une bouteille. Or, madame de Bourchemin voulait leur en réclamer deux. Protestations. Le soldat Antoine Brûlé dit Francoeur, probablement un peu échauffé, dit à la dame que ce n'était pas de ses affaires, n'étant pas chez elle.

Un témoin au procès qui suivit, Laurent Brunsard, raconta la scène en ces termes. Les poings sur les hanches, l'arrogante femme aurait déclaré: « A qui pensez-vous parler quand vous parlez à madame Bourchemin ?

A quoi Francoeur répondit :

« Fussiez-vous mademoiselle le diable!...

Et le déposant (Brunsard), craignant qu'il n'arrivât quelque chose de mal, dit à Francoeur : « Ne vois-tu pas que c'est la femme d'un officier. Allons-nous en! »

Cependant Francoeur resta. Et un colon de l'endroit, Aubin Maudou, dit à la dame en se levant pour partir : « Qui que vous soyez, madame de Bourchemin, on ne laisse pas de parler à la Reine qui est bien plus grande dame que vous ».

Cette phrase malencontreuse d'Aubin Maudou mit le feu aux poudres.

Le lendemain matin, Maudou était paisiblement assis en face du foyer du domicile de Pierre Moran, où il logeait temporairement, étant occupé à doler un manche de hache, lorsque brusquement le sieur de Bourchemin fit son entrée. Il arracha le manche des mains de Mau-

dou et lui en asséna un coup au-dessus de l'oeil droit et lui en servit un autre à la tête avec son épée. Madame Moran et une voisine, la femme du chirurgien Circé de Saint-Michel furent témoins de la scène.

Pendant ce temps, Moran était à battre du grain derrière sa grange. Appelé par sa femme il accourut et entra dans la maison au moment où Bourgchemin rengainait son épée. Il vit alors « ledit Maudou courbé à terre, ayant le visage plein de sang qui lui décollait de la tête, son habit gâté et la plaie couverte de sang ». En terminant son témoignage Moran déclara qu'après l'assaut dont avait été victime son pensionnaire, il alla voir l'officier De Jordy « lieutenant de la compagnie logée à Batiscan, et lui demandant justice pour ledit Maudou de l'assaut, iceluy sieur Dejordy lui aurait répondu brusquement de se retirer, sinon qu'il le ferait mettre au cachot... »

Une enquête sur cette affaire fut accordée par le juge de Trois-Rivières, à la supplique de Sébastien Provencher, beau-père de Maudou, ce dernier n'étant pas encore remis de ses blessures. Bourgchemin fut sommé de comparaître et d'expliquer son geste. Il offrit tout simplement à sa victime la somme de deux cents livres en dédommagement, et Mondou accepta.

Cet incident démontre avec quelle morgue hautaine les officiers cantonnés dans les villages traitaient les habitants et aussi les simples soldats. Car l'incident de Batiscan, on le sait, ne fut pas un cas isolé.

* * *

La vie quotidienne, pour les Moran, reprit son cours normal. D'année en année, le petit émigré auvergnat agrandissait son domaine. Et les enfants naissaient. Il aidait son beau-père, Jean Grimart, devenu vieux, qui se cramponnait à sa ferme de Batiscan et dont Madame Moran héritera normalement. Car les enfants de cette



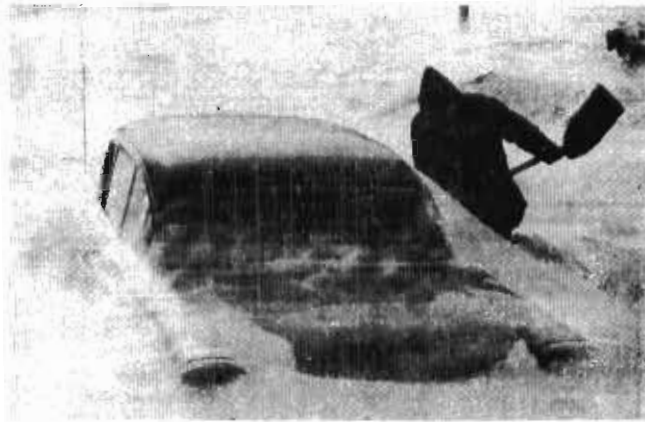
*Porche de l'église
de Triouleyre.*

*Saint-Jean d'Aubrigoux. A l'arrière-plan, le
village de Triouleyre.*





L'hiver en Auvergne



L'hiver au Québec



*Une ferme en
Haute-Loire*

*Une ferme
au Québec*



Rodolphe Duguay



Un paysan auvergnat



Un habitant québécois



*Une auvergnate de 1842,
(album Delarieux)*



*Une canadienne de 1843,
(peinture Roy-Audy)*



Une dentelière d'Auvergne

Édition Art. Yvon



Une fileuse du Québec

Photo Tavi

Je soussigné, notaire royal, garde-notes en la juridiction des Trois-Rivières, résidant à Champlain & témoins en fin nommés, furent présents Jean Grimard, habitant de Batiscan, et Cristine Renié sa femme, de lui autorisée pour les faits des présentes, au nom et comme stipulant en cette partie pour Marie Magdeleine Grimard leur fille, à ce présente et de consentement d'une part; ques Mauran et de Marie Juvé (Joubé) ses père et mère, natif de la paroisse de St. Jean de

avouant par son père et mère, natif de la paroisse de St. Jean de Trioulere, évêché de Clermont en Auvergne, de présent demeurant aud. Batiscan, pour lui et en son nom d'autre part. Lesquelles parties de leurs bons grés, en la présence et du consentement de leurs parents et amis pour ce assemblés d'une part et d'autre, savoir, de la part des dits Grimard et Renié sa femme et leur fille: de Anne Perrin, mère dud. Jean Grimard; Hélye Grimard, frère dud. Jean Grimard, François Duclos, Nicolas Rivard et Mathieu Rouillard, et de la part dud. Mauran de Damien Quatre-sous.

En la présence de son père et mère, natif de la paroisse de St. Jean de Trioulere, évêché de Clermont en Auvergne, de présent demeurant aud. Batiscan, pour lui et en son nom d'autre part. Lesquelles parties de leurs bons grés, en la présence et du consentement de leurs parents et amis pour ce assemblés d'une part et d'autre, savoir, de la part des dits Grimard et Renié sa femme et leur fille: de Anne Perrin, mère dud. Jean Grimard; Hélye Grimard, frère dud. Jean Grimard, François Duclos, Nicolas Rivard et Mathieu Rouillard, et de la part dud. Mauran de Damien Quatre-sous.

En la présence de son père et mère, natif de la paroisse de St. Jean de Trioulere, évêché de Clermont en Auvergne, de présent demeurant aud. Batiscan, pour lui et en son nom d'autre part. Lesquelles parties de leurs bons grés, en la présence et du consentement de leurs parents et amis pour ce assemblés d'une part et d'autre, savoir, de la part des dits Grimard et Renié sa femme et leur fille: de Anne Perrin, mère dud. Jean Grimard; Hélye Grimard, frère dud. Jean Grimard, François Duclos, Nicolas Rivard et Mathieu Rouillard, et de la part dud. Mauran de Damien Quatre-sous.

En la présence de son père et mère, natif de la paroisse de St. Jean de Trioulere, évêché de Clermont en Auvergne, de présent demeurant aud. Batiscan, pour lui et en son nom d'autre part. Lesquelles parties de leurs bons grés, en la présence et du consentement de leurs parents et amis pour ce assemblés d'une part et d'autre, savoir, de la part des dits Grimard et Renié sa femme et leur fille: de Anne Perrin, mère dud. Jean Grimard; Hélye Grimard, frère dud. Jean Grimard, François Duclos, Nicolas Rivard et Mathieu Rouillard, et de la part dud. Mauran de Damien Quatre-sous.

En la présence de son père et mère, natif de la paroisse de St. Jean de Trioulere, évêché de Clermont en Auvergne, de présent demeurant aud. Batiscan, pour lui et en son nom d'autre part. Lesquelles parties de leurs bons grés, en la présence et du consentement de leurs parents et amis pour ce assemblés d'une part et d'autre, savoir, de la part des dits Grimard et Renié sa femme et leur fille: de Anne Perrin, mère dud. Jean Grimard; Hélye Grimard, frère dud. Jean Grimard, François Duclos, Nicolas Rivard et Mathieu Rouillard, et de la part dud. Mauran de Damien Quatre-sous.

Contrat de mariage
 de Pierre Moran



Première page du contrat de mariage de Pierre Moran et de Marie-Magdeleine Grimard, le 23 novembre 1877. (Traduction moderne)

Par devant Anthoine Adhémar, notaire royal, garde-notes en la juridiction des Trois-Rivières, résidant à Champlain & témoins en fin nommés, furent présents Jean Grimard, habitant de Batiscan, et Cristine Renié sa femme, de lui autorisée pour les faits des présentes, au nom et comme stipulant en cette partie pour Marie Magdeleine Grimard leur fille, à ce présente et de consentement d'une part; ques Mauran et de Marie Juvé (Joubé) ses père et mère, natif de la paroisse de St. Jean de

Trioulere, évêché de Clermont en Auvergne, de présent demeurant aud. Batiscan, pour lui et en son nom d'autre part. Lesquelles parties de leurs bons grés, en la présence et du consentement de leurs parents et amis pour ce assemblés d'une part et d'autre, savoir, de la part des dits Grimard et Renié sa femme et leur fille: de Anne Perrin, mère dud. Jean Grimard; Hélye Grimard, frère dud. Jean Grimard, François Duclos, Nicolas Rivard et Mathieu Rouillard, et de la part dud. Mauran de Damien Quatre-sous.

« Pierre Moran »

QUELQUES DESCENDANTS DE PIERRE MORAN



*Mgr Arthur Douville,
évêque de Saint-Hyacinthe*



*Chanoine Donat Grimard
Curé de Saint-Justin*



Virginie DuSablou



*Pierre Douville
(5e génération)
1837-1889*

DEUX ARTISTES — DEUX FERMES



Une ferme auvergnate (dessin d'Emile Rollier)



Une ferme québécoise (dessin de Rodolphe Duguay)



*Le presbytère, bâti vers 1696, tel qu'il
apparaissait avant les récentes réparations.*

SOUVENIR DE L'ÉPOQUE DE PIERRE MORAN,
À BATISCAN

*La maison Marchand, bâtie sur la ferme qui
appartient à cette famille depuis 1660.*



fille unique grandissaient et devront un jour se fixer. Déjà ils pensaient à l'avenir.

Ils participaient aussi, il va sans dire, à la vie communautaire. On retrace assez souvent leurs noms dans les registres paroissiaux comme parrain et marraine, témoins à des sépultures, présence à des contrats notariés, estimation d'inventaire, etc., et ce tout au long de leur vie.

Les deuils

En 1699, premier deuil dans la famille. Christine Reynier, mère de madame Moran, meurt le 4 mars et est inhumée le lendemain. Elle avait environ 54 ans. Deux ans plus tard, le 21 mars, Jean Grimart s'éteint à son tour à 65 ans. Mort subite après quelques heures seulement de maladie.

Quelques notes biographiques à leur endroit s'imposent. On retrace Hélié Grimart, « charpentier de grosses oeuvres », dès 1638 en Acadie, engagé par des explorateurs saintongeais, de trois ans en trois ans. Originaire de La Rochelle, il avait épousé à cet endroit en 1629 Anne Perrin. Ayant obtenu en 1649 une concession de terre à Trois-Rivières, il résolut de s'y fixer et retourne chercher sa femme et son fils Jean, né à La Rochelle le 21 avril 1636.

Un autre fils prénommé Hélié, né à Trois-Rivières le 20 juillet 1655, accompagna le fameux Radisson dans ses explorations à la Baie d'Hudson et ailleurs, et on croit généralement qu'il mourut à Londres, après une vie passablement mouvementée. Il a sa place dans la galerie de nos grands aventuriers. Quant à Jean Grimart, il eut une vie plus paisible. Après un bref séjour à Montréal où on le retrace en 1655, il vint s'établir au Cap-de-la-Madeleine où il épousa le 25 novembre 1661 une « fille du Roi », Christine Reynier, originaire de Compiègne non loin de Paris. Comme on l'a vu, ils vinrent ensuite s'établir à Batiscan où ils terminèrent leurs jours. Ajoutons que

X Jean Grimart eut un temps l'idée de s'établir à Sainte-Anne, où il s'était fait accorder une concession en 1669
Y par le premier seigneur, Michel Gamelain. Il n'y fit que peu de défrichement, préférant mettre en valeur celle qu'il possédait à Batiscan. En 1673, il acceptait des nouveaux seigneurs Lanouguère et de Suève un arrangement afin qu'il abandonne sa concession au profit des autres habitants qui avaient défriché la leur et qui s'y
X étaient établis, à condition qu'on dédommage Grimart des quelques défrichements qu'il avait faits et qu'on lui laisse sa part dans la Commune.

Bien humble vie toute de travail que celle de ce couple qui n'eut qu'une fille, mais dont le nom s'est heureusement perpétué quand même chez nous, grâce à l'un de ses petits-fils qui eut une nombreuse et fructueuse descendance et qui eut le bon esprit de le maintenir vivant.

Les dernières années

Si on excepte le pénible incident de 1690 que nous avons relaté, il n'y eut rien de spectaculaire dans la vie de cette famille. Onze enfants naquirent de 1680 à 1703. Fait assez rare à l'époque, alors qu'il y avait tant de mortalité infantile, tous atteignirent l'âge adulte. Nous donnerons plus loin un résumé de leur vie et de leur destinée.

X En 1720, le 26 juin, Pierre Moran obtenait du père
Y Claude du Puys, jésuite représentant les propriétaires de la seigneurie, un prolongement de sa ferme. Il s'agissait d'un espace boisé, non encore défriché, destiné à alimenter la maison en bois de chauffage. A la mort de son beau-père, il avait déjà hérité de la concession de ce dernier. Il possédait donc deux terres de deux arpents de largeur chacune. Comme il avait quatre fils et il espérait bien qu'ils prendraient la succession. Mais le sort en décida autrement.

Pendant ce temps les années passaient. Le couple vieillissait. Madame Moran mourut la première, le 22 décembre 1725, à 63 ans. Le 10 novembre précédent, ils avaient mis ordre à leurs affaires matérielles et préparé un testament conjoint, devant le notaire Trotain, qui s'était rendu à la maison pour la circonstance, car madame Moran était alitée et sentait venir la fin. Suivant la phraséologie de l'époque, ils implorèrent d'abord la miséricorde divine et se recommandent à tous les saints du Paradis et particulièrement à « monsieur Saint-Pierre apôtre, patron d'yceluy testateur, et à la bonne Marie-Madeleine, patronne de la testatrice ». Leurs biens devront être séparés à parts égales entre leurs enfants, après l'acquittement des frais funéraires du dernier survivant et de deux cents messes basses pour chacun d'eux.

Il semble bien que, lors de la rédaction du testament, madame Moran était malade depuis longtemps. Un article spécifie que « les hardes qui appartiennent à leur fille Catherine, « et qu'elle a achetées de ses propres deniers lui soient laissés en propre, pour la peine qu'elle a eue à soulager sa mère dans une si longue maladie... » Dans un codicille au testament quelques mois avant sa mort, soit le 28 mars 1729, Pierre Moran parle encore de cette fille cadette Catherine, qui a pris soin « avec grande peine, fatigue et secours, de ses père et mère dans notre extrémité et crespide vieillesse... »

Quant à Pierre Moran lui-même, il semble avoir été passablement alerte jusqu'à la fin, puisque pour la rédaction de ce codicille il s'est rendu lui-même à l'étude du notaire Trotain et ce, à l'insu de ses enfants, voulant éviter une chicane de famille lors de l'héritage après sa mort.

Le texte notarié est assez explicite par lui-même. Nous nous contenterons de le citer. «... A comparu Pierre Moran, habitant de Batiscan y demeurant, et voyant les dispositions qu'il a faites par le contrat de mariage

✓ de Marie-Catherine, sa fille, avec Nicolas Lécuyer, qu'il a trouvé honnête homme et bien convenable à sa fille Catherine Moran, a dit qu'il a fait la chose en connaissance de cause de donner un arpent de ma terre et habitation pour faciliter le dit mariage, ce qui a fait gronder journellement mes autres enfants, disant qu'après mon décès ils feront révoquer le don porté au dit contrat de mariage. Mais comme leur père, ayant connaissance des grande peine, fatigue et secours que ma fille Catherine Moran nous a donnés dans notre extrémité et crespide vieillesse, ayant tenu sur ses bras sa mère et un jeune frère qu'il fallait veiller jour et nuit, sans soulagement que de la pauvre fille qui en a pris la peine jusqu'à leur mort; donc ayant songé à récompenser la pauvre fille, je me suis fais transporter à l'étude du notaire sieur François Trotain, et j'ai révoqué comme dit ci-devant mon dit testament... »

— Il mourut peu après, soit le 16 juin 1729, à 82 ans, dont plus d'un demi-siècle en Nouvelle-France. Il n'est jamais question dans les documents qui le concernent de son ascendance auvergnate. Il semble bien qu'au pays d'origine, on ne sut jamais ce qu'il était advenu de lui.

✓ Son vieil ami et compatriote, Damien Quatresous, resté fidèle lui aussi à Batiscan, l'avait précédé de peu dans la tombe. Il était décédé le 6 août 1724, âgé lui aussi de plus de 80 ans.

* * *

Il faut signaler qu'à la lecture des divers documents qui le concernent le couple Moran eut pour ses enfants une affection et un dévouement basés sur une indéfectible compréhension réciproque. Tous ont bénéficié d'une instruction élémentaire, suffisante au moins pour qu'ils puissent signer leur nom. Presque tous les contrats notariés étaient passés à la maison familiale, en présence d'amis des alentours. Lorsque l'aîné des fils, Jean-Baptiste, alla se marier à Québec en novembre 1707, madame Moran se rendit assister au contrat et à la célébration religieuse du mariage avec son fils aîné et deux voisins

de Batiscan. Un événement à signaler eut lieu en 1712 lorsque deux des filles, Madeleine et Marie-Anne, passèrent à la maison paternelle leur contrat de mariage avec les deux frères Lévesque, Mathurin et Edmond. Comme la mère de ces derniers, Marie Croizet, avait été en charge de la seigneurie de Sainte-Anne, la seigneuresse Madeleine de Verchères avait tenu à être présente et sa signature apparaît aux deux actes du notaire Trotain, parmi celles des notables de l'endroit, dont le procureur fiscal Pierre de Lafond, qui avait aussi accompagné madame Moran à Québec en 1707.

Un colon modèle

On peut dire que Pierre Moran fut un colon modèle, bien dans la tradition de ces héroïques et paisibles pionniers qui firent notre pays. Attaché au sol, méthodique, travailleur, consciencieux, énergique. L'inventaire de ses biens, dressé par le notaire Daniel Normandin après la mort de son épouse, en est une preuve éloquente. Il serait fastidieux de tout énumérer ici, mais on peut dire en résumé que dans cette famille on ne manqua de rien : vêtements d'hiver et d'été, ameublement, ustensiles de cuisine, instruments de ferme, animaux, etc. On remarque que la ferme était particulièrement bien fournie en animaux, grains et fourrages. Nous trouvons dans l'énumération de l'inventaire 25 minots d'avoine, 8 minots de blé battu et environ 45 gerbes de blé à battre, 15 livres de boeuf, 60 livres de lard, 24 poules et un coq, deux boeufs, deux bouvards, deux moutons et quelques vaches et taures. De plus chacun des enfants devait recevoir, à la mort du dernier survivant, un montant de trois cents livres en argent, « monnaie de France ». Bien peu de colons de l'époque pouvaient en faire autant.

Pierre Moran était donc devenu un habitant à l'aise. Il pouvait mourir en paix, ayant accompli sa tâche.

Sa vie familiale fut parsemée de satisfactions, d'espoirs, de déceptions, de deuils, comme c'est le lot de toutes les familles d'hier et d'aujourd'hui. Nous en parlerons plus en détail en analysant la destinée de chacun de ses enfants, dont plusieurs ont contribué à maintenir jusqu'à nos jours des générations issues de cet humble émigré.

Quelques notes sur la Haute-Loire

Accroché à l'Auvergne, encerclé par les monts du Forez, du Vivarais et des Cévennes, c'est le Velay tout entier qui s'étale à vos yeux.

Le premier cours de la Loire se trace dans cette terre, étalant ses eaux tumultueuses ou calmes devant les premiers châteaux de forteresses qui situèrent l'histoire du Velay. La Loire aura créé chez nous la vie, en câlinant les monts veloutés de verdure d'une vallée ensoleillée.

Parallèlement à la Loire, l'Allier, plus calme, paradis des pêcheurs de saumon, parcourt aussi le département.

Nature heureuse, tourmentée et assagie, bouleversée de convulsions volcaniques, agrémentée de forêts. La terre est chaude et parsemée de fruits et de fleurs sauvages si elle n'est travaillée âprement par celui qui en vit.

Lacs de cratères, rivières à truites, vieux villages nichés dans la montagne, églises et abbayes célèbres où l'architecture rude, mais belle, témoigne de l'effort et de la foi. (R.-J. Pagès).

DEUXIÈME PARTIE

Les enfants et leur destinée

1°)- *Marie*, née à Batiscan et baptisée à Champlain le 21 septembre 1680. Ses parrain et marraine furent ses grands-parents Grimart. Le 27 novembre 1696 Marie épousait dans sa paroisse natale Jean-Baptiste Papleau (aussi appelé Papilleau) dit Périgny, soldat dans les troupes, fils de Jacques Papleau et de Renée Michaux, de la paroisse des-Touches-Périgny en Saintonge. Le contrat de mariage avait été passé deux jours auparavant par le notaire Trotain, en la maison de Pierre Moran. Ce dernier accordait à sa fille une dot de 356 livres et s'engageait en outre à héberger et nourrir le jeune couple pendant un an. Papleau dit Périgny obtint une concession le long de la rivière Batiscan.

Un fils, prénommé Jean, naquit le 6 mars 1698. Le parrain fut Pierre Moran et la marraine Christine Reynier. Ainsi Jean Grimart et son épouse ont pu voir leur 4^e génération. Christine Reynier mourut peu après. Quant à Jean Grimart, il a pu connaître un autre arrière-petit-fils Périgny, prénommé Pierre à son baptême le 3 avril 1700. Huit autres enfants, dont sept filles et un autre fils devaient naître dans cette famille.

Le nom Périgny est encore très répandu de nos jours.

2°)- *Pierre*, baptisé à Batiscan le 2 février 1683. Il fut surtout coureur des bois et trafiquant de fourrures,

malgré le désir de son père de l'attacher à sa ferme et de lui succéder.

Son premier contrat d'engagement, daté du 30 mai 1705, l'envoie au fort Pontchartrin du lac Erié pour la compagnie de la Colonie du Canada. Ce voyage devait être suivi de plusieurs autres vers les régions d'En-Haut. En 1718, le 5 février, en présence de tous leurs fils et de leurs trois gendres, Pierre Moran et son épouse passent devant le notaire Trotain un contrat de donation de leur terre et de tous leurs biens et animaux en faveur de leur fils aîné Pierre. Sans doute espéraient-ils lui faire abandonner ses courses. Ce fils s'engageait à cultiver la ferme, à garder et nourrir ses parents, qui se réservent pour leur utilité personnelle la culture de la moitié du jardin et d'un terrain suffisant pour planter huit cents pieds de tabac chaque année. La ferme semble prospère. Outre une maison, grange-étable, hangar, porcherie, on dénombre comme animaux quatre boeufs, un cheval, deux vaches et une taure, quatre brebis, deux cochons et une douzaine de poules et leurs poulets.

Le contrat fut rédigé et signé au domicile paternel et tous, parents et enfants, semblaient satisfaits de l'entente. Mais le fils Pierre fut tenté à nouveau par les courses aux pays d'En-Haut. Lors de l'acte de donation, le père Moran avait 68 ans et son épouse, environ 55. Les années passaient sans que leur fils s'intéresse à la ferme. Finalement six, ans plus tard, soit le 7 janvier 1724, un bref codicille nous apprend que d'un commun accord le contrat de donation est annulé, « le dit Pierre Moran fils, se voyant dans l'impuissance de pouvoir satisfaire aux clauses, a dit et déclaré qu'il se départ entièrement de la dite acquisition. . . »

Il reprit ses courses mais, semble-t-il, pas pour longtemps. Au printemps de cette même année 1724, il part de nouveau pour ce qui devait être son dernier voyage. Nous ignorons la date exacte et l'endroit de sa mort. Nous savons seulement qu'il mourut avant le 1er mars 1726, alors qu'un acte du notaire Normandin spécifie « défunt Moran fils ». Il ne sera plus question de lui.

Il avait ramené d'une de ses courses une jeune sauvagesse qui était peut-être sa fille naturelle issue d'une indienne et qui fut élevée par ses parents, lesquels semblent l'avoir adoptée comme un de leurs enfants. Dans leur testament de 1725, un des articles dit ceci : « Ordonnent les dits testateurs que Marie sauvagesse qu'ils ont eue de leur fils Pierre sera habillée après leur mort de neuf d'étamine, souliers, jupe de ratine, deux chemises neuves de toile du pays, deux coiffes de toile de Rouen, et les garde à son usage, et cinquante livres en argent, le tout pris après leur mort... »

La jeune Indienne devait toutefois mourir peu après, à 17 ans, et elle fut inhumée au cimetière de Batiscan le 24 juin 1728.

3°)- *Jean-Baptiste*, né à Batiscan le 8 juin 1685. Ce fut lui qui perpétua le nom Grimart, devenu Grimard.

Les familles Grimard d'aujourd'hui peuvent être fières de leur premier ancêtre. Il fut un pionnier courageux, brave, travailleur et qui éleva une nombreuse famille. Il adopta le nom de Grimart bien avant le décès de son frère aîné lequel, selon l'habitude, aurait conservé le nom de Moran, alors que Jean-Baptiste perpétuait le nom de sa mère qui était, comme on le sait, fille unique.

Il avait vingt-deux ans et demeurait encore au domicile de ses parents lorsqu'il épousa à Québec le 5 novembre 1707 Elizabeth Dubois, âgée de quin-

X ze ans et demi, fille de feu Jean Dubois, maître-taillandier, et d'Anne-Marie Maillou. Le contrat de mariage fut passé à Québec par le notaire Genaple au domicile de l'oncle de la future. Madame Moran était présente, « son mari absent, n'ayant pu descendre tous deux ensemble en cette ville ». De Batiscan étaient aussi présents Pierre Moran fils, X X Pierre de Lafond et l'Auvergnat Vital Caron « leur ami ». Les parents de Jean-Baptiste s'engageaient à garder les nouveaux époux chez eux pendant un an, moyennant la somme de 150 livres à déduire de celle de 300 livres en dot de mariage; de plus, au bout d'un an, ils auront deux boeufs de trois ans et « une vache mère à lait », ainsi que des ustensiles de ménage et des denrées nécessaires.

X A son tour le couple Grimart commençait la vie de colon. Il se transporta presque aussitôt dans la seigneurie de Sainte-Anne où il acheta de Pierre Séguin dit la Déroute une terre de 6 arpents de front sur 40 de profondeur, le long du fleuve, non loin de la seigneurie de Grondines.

Puis les enfants arrivèrent. Les registres nous permettent d'en énumérer dix-neuf, s'échelonnant de 1708 à 1732. Plusieurs moururent au berceau. Au nombre de ceux qui continuèrent la lignée et se marièrent à Sainte-Anne, mentionnons *Jean-Baptiste*, né en 1713 et qui épousa en 1734 Marie-Anne Ricard; on rencontre son nom dans les engagements pour les pays d'En-Haut; *Ignace*, né en 1715 et qui épousa en 1752 Marie-Josèphe Tessier; *Joseph*, né en 1716 et qui épousa Suzanne Hamelin en 1742; *Pierre*, né en 1723 qui s'établit à Montréal où il épousa en 1747 Véronique Cousineau; *Charles*, né en 1726, alla s'établir au Détroit où il s'allia en 1767 à Marguerite Simard et où il mourut le 28 février 1785; *Louis*, né en 1727, coureur de bois, s'établit à

Laprairie où il épousa en 1747 Madeleine Destailis. 8

Quant aux filles qui parvinrent à l'âge adulte et se marièrent, elles s'allièrent pour la plupart à des colons de Sainte-Anne ou de la région, soit les Vallée, Tessier, Montembault, Veillet, etc. sm

Elizabeth Dubois mourut le 21 décembre 1740 à 48 ans et fut inhumée à Sainte-Anne. Moins d'un an plus tard, soit le 7 novembre 1741, Jean Grimart épousait la veuve de Louis Houle, de Deschambault, X Marie-Angélique Hamel de qui il n'eut pas d'enfant. X Signalons ici un petit fait assez pittoresque. A ce dernier contrat de mariage, on note entre autres la présence de Joseph Grimart, fils de l'époux, ainsi que celle de Suzanne Hamelin, fille d'un des seigneurs de Grondines. Or quelques mois plus tard Angélique Hamel adressait au sieur Hamelin et à son épouse la touchante lettre suivante, dont l'original est conservé aux Archives nationales du Québec :

« Monsieur et madame, comme mon fils est dans la volonté d'épouser mademoiselle votre fille et qu'il m'a dit avoir votre consentement, et comme je sais que mademoiselle est une honnête fille sortie de bonne famille, je lui donne mon consentement aussi bien que mon mari. Nous sommes contents tous les deux du choix que notre fils a fait, nous vous faisons mon mari et moi bien nos compliments, aussi bien qu'à mademoiselle votre fille, et je suis votre très humble servante »
(Marie-Angélique Hamel.) »

Le mariage de Joseph Grimart avec Suzanne Hamelin eut lieu à Grondines le 10 avril 1742. Joseph mourut à Sainte-Anne, six ans plus tard, soit le 26 février 1748.

Jean Grimart était officier de milice vers 1740. X
En 1750 on le note comme marguillier.

- 4°)- *Nicolas*, né à Batiscan le 30 juin 1688. Après quelques voyages de traite, il revint sur la ferme de son père, et obtint une concession le long de la rivière Batiscan, entre Jean Châteauneuf et Jean Magny. De faible constitution, il défricha peu. Par testament du 2 juin 1734, il faisait acte de donation de ses biens à son frère Jean Moran-Grimart. Il mourut au domicile de ce dernier à Sainte-Anne, le 6 juin suivant, à 46 ans. Il était célibataire.
- 5°)- *Marie-Madeleine*, née à Batiscan le 12 octobre 1690 et baptisée seulement le 17 décembre suivant, par manque de missionnaire. Le 14 novembre 1712 elle épousait Mathurin Lévesque, fils de feu Pierre Lévesque et de Marie Croizet (veuve en premières noces de Pierre Laquerre). Ce couple est l'ancêtre des *Rompré*.

Pourquoi ce surnom de *Rompré*? Nous ne pouvons ici encore qu'apporter une supposition. Au nombre des compagnies militaires arrivées en Nouvelle-France en 1685 avec le nouveau gouverneur Denonville, l'une d'elles était commandée par le marquis de Rompré. Des miliciens canadiens se joignirent à lui et il est possible que Pierre Lévesque ait été de ce groupe. L'aîné des fils, Pierre, conserva le nom patronymique. Les deux autres adoptèrent, selon l'usage, des surnoms.

Ce qui est également possible c'est qu'un fief ou un hameau de l'Anjou, province d'origine de Pierre Lévesque, pouvait porter le nom de Rompré (ou Rompray). Des recherches plus poussées feraient sans doute la lumière sur ce point.

Ce couple ancestral des *Rompré* mourut jeune. Mathurin partit le premier. Il fut inhumé à Sainte-Anne le 7 septembre 1722, à 33 ans. Son épouse mourut le 4 octobre 1726 à 35 ans.

6°(- *Augustin*, né à Batiscan le 19 janvier 1693. Le 16 juillet 1723, il obtint du seigneur Levrard, de Saint-Pierre vis-à-vis Batiscan, une concession de quatre arpents de front. Il n'y séjourna pas longtemps. De constitution malade, il revint chez ses parents et mourut le 20 novembre 1726, à 32 ans. Il était célibataire.

7°)- *Marie-Anne*, née à Batiscan le 23 mars 1695. La marraine fut sa soeur Marie et le parrain son futur beau-frère, Jean-Baptiste Papeau dit Périgny. Son mariage avec Edmond Lévesque, frère de Mathurin, eut lieu le même jour que celui de ce dernier avec Madeleine. Les deux soeurs épousaient les deux frères. Edmond et Marie-Anne sont les ancêtres des *Dusablon*.

Comme pour le surnom de Rompré, nous ne pouvons que conjecturer sur l'origine de celui de Dusablon. Au temps où elle avait pris à ferme les terres du domaine seigneurial, Marie Croizet avait obtenu pour ses deux fils Edmond et Mathurin deux concessions voisines, vers le bas de la seigneurie. Celle d'Edmond avait en face l'île du Sable et à l'arrière un coteau sablonneux. Il est possible et même probable que ce soit l'origine du surnom Dusablon.

8°)- *François*, baptisé à Batiscan le 15 juin 1697. Son parrain fut François Duclos, et la marraine Marie-Anne Lemoyne, épouse de Jean Giasson.

Il semble qu'il a toujours été de santé délicate, et peut-être était-il débile d'esprit. Sa soeur Catherine, comme on l'a vu, le soigna toute sa vie et jusqu'à sa mort, le 29 novembre 1716. Il avait vingt ans.

9°)- *Alexis*, né le 6 mai 1699. Son parrain fut Alexis Marchand; la marraine, Françoise Lafond. Il prit le surnom de *Douville*.

Quelle est l'origine de ce surnom de Douville ? Depuis longtemps des membres de la famille se posent la question sans trouver de réponse. Il n'existe même pas à ce sujet de tradition familiale. Nous tenterons ici un éclaircissement.

Un seul personnage au 18^e siècle portait officiellement le nom de Douville. Il s'agit de Michel D'Aignaux sieur Douville, nom d'un fief en Normandie. Il fut militaire, puis trafiquant de fourrures. Il ne peut être question de lui comme ancêtre de la famille qui nous intéresse. Pas plus que du colon François Douville, établi en Acadie. Il existe une autre famille Douville, qui eut sa souche à Saint-Nicolas de Lévis. Elle tire son nom de Nicolas Jérémie, qui vécut un temps à Batiscan. Un de ses descendants prit le nom de Jérémie dit Douville, et c'est ce dernier nom qui au cours des générations prévalut.

Nous avons dit précédemment que l'habitude était que, la plupart du temps, seul le fils aîné gardait le nom patronymique. Les autres ajoutaient un surnom. On sait déjà que Jean Moran adopta le surnom de Grimart pour perpétuer le nom de sa mère. Pour quelle raison Alexis adopta-t-il le surnom Douville ? Nous ne trouvons d'autre explication que celle-ci. Alexis Moran fit plusieurs voyages de traite au pays des fourrures, dont quelques-uns comme engagé de Michel d'Aignaux Douville. Nous trouvons son nom dans les contrats d'engagement dès 1719 et 1720. Il ralentit quelques années pour défricher sa concession et préparer son mariage, qui eut lieu en 1724. Puis il recommença jusque vers 1740. Déjà en 1730 des contrats le désignent sous le nom d'Alexis Moran dit Douville.

Le 1^{er} mai 1724 Alexis Moran épousait Marie-Joseph Massicot, fille de Jacques Massicot et de

Catherine Baril. Ils eurent douze enfants, six fils et six filles. Quelques-uns moururent au berceau. Voici les noms des survivants qui s'allièrent presque tous à des familles de Sainte-Anne. *Marie-Joseph*, b. 1726, épouse en 1744 Pierre Gervais; *Elizabeth*, b. 1727, épouse Augustin Sansfaçon; *Marie-Anne*, b. 1729, épouse en 1747 Pierre Bourbeau; *Alexis-Joseph*, b. 1732, épouse en 1755 Marie-Joseph Vallée; *Joseph*, b. 1734, épouse en 1761 Angélique Tessier puis en 1769 Marie-Joseph Guilbault; *François-Xavier*, b. 1736, épouse en 1755 Marie-Joseph Gervais (il est l'arrière grand-père de Mgr Irénée Douville).

Le 23 mai 1733, Alexis Moran donne à son beau-frère François Massicot la terre de Batiscan héritée de son père pour qu'il ait soin de ses vieux parents. En retour ces derniers donnent à Alexis une terre de quatre arpents de largeur qu'ils possèdent à Sainte-Anne et dont ils ont hérité de leur fils Joseph. Alexis, qui possédait déjà à Sainte-Anne une concession de huit arpents de front devenait ainsi un des plus importants habitants de la seigneurie. Le recensement de 1723 lui donne huit arpents de front, dont sept en culture. Au recensement de 1765, il a 150 arpents de terre, dont 26 en semence, 2 boeufs, 3 vaches, 2 taures, 2 moutons, 2 chevaux et 4 cochons.

10°)- *Marie-Catherine*, née le 21 avril 1701 et baptisée le lendemain. On a vu précédemment avec quel dévouement elle prit soin de ses vieux parents et d'un jeune frère. Elle ne se maria qu'à vingt-sept ans, quelques mois à peine avant la mort de son père. Elle épousait à Batiscan le 22 novembre 1728 Nicolas L'Ecuyer, fils d'Antoine L'Ecuyer et d'Anne Rabady.

11°)- *Joseph*, baptisé à Batiscan le 2 avril 1703. Son parrain fut son frère Pierre; la marraine, Madeleine Lafond.

Dès l'âge de 20 ans il suivit l'exemple de son frère et parrain et se fit trafiquant de fourrures. Son premier engagement est du 6 août 1723, et son dernier du 9 juin 1732. Il mourut au Détroit, le 26 juin 1733.

En guise de conclusion

Nous n'avons pu dans cette brochure, dont le nombre de pages est nécessairement limité pour nous soumettre aux normes approximatives des pages de la collection, que fournir un bref aperçu de la destinée des enfants de Pierre Moran. Il était naturel que nous donnions la préférence à ce dernier, et fournir tous les détails essentiels de sa vie chez nous.

Nous espérons toutefois que les quelques notes précédentes sur les enfants qui ont fait souche inciteront des descendants à continuer leur lignée. Comme nous l'avons signalé précédemment, la plupart de ces familles se sont multipliées à Sainte-Anne et dans la région. D'autres branches ont émigré et se sont établies ailleurs.

Bonne chance et persévérance à ceux qui voudront entreprendre cet intéressant travail, qui fournira un héritage spirituel et une impérissable monument à leurs familles respectives.

TABLE DES MATIÈRES

Pierre Moran	3
A Batiscan	6
Son mariage	7
Le recensement de 1681	9
Colon sédentaire	14
Un incident	15
Les deuils	19
Les dernières années	20
Un colon modèle	23
Les enfants et leur destinée	25
En guise de conclusion	34

*années 270 et 271 p. 10 à partir de Jacq. -
 mariage de M. de Pinau regardant 1759 de Veckéus*

en 1/2/75 - 2⁰⁰ de :

*"Les Amis de l'histoire de LaPérade"
 9/5 de M. de Cuvé C. H. Lapointe,
 C. P. 157
 Ste Anne - de - LaPérade,
 (Champlain) P. 2.*

Dépôt légal/4^e trimestre 1973
Bibliothèque Nationale du Québec

Imprimerie du Bien Public, 1563, rue Royale, Trois-Rivières, Qué.

— 1973 —

LES AUTEURS --- DE L'AUTEUR

Alphonse Douville
(1878-1953)



Alice Chavigny
de La Chevrotière
(1880-1954)



à vingt ans



à soixante-dix ans



Collection « NOS VIEILLES FAMILLES » — Cahier No 2
publié par
 Les Amis de l'histoire de La Pérade
 Case postale 157 — Sainte-Anne-de-la-Pérade, Qué.

\$2.00